

# RESOLUTION

**Auteur** Raphaël Fournier (suppl.), PDCC, et Maxime Moix (suppl.), PDCC  
**Objet** Pour une heure des questions bilingue  
**Date** 08.06.2017  
**Numéro** 7.0062

---

Lors de chaque session, les groupes peuvent déposer des questions, le premier jour de la session avant 10 heures. En général, les parlementaires reçoivent sur leur boîte mail la liste et le développement de celles-ci le jeudi. Chaque question est rédigée dans la langue de son auteur.

Si le bilinguisme est de mise pour l'ensemble des travaux parlementaires, il n'est pas de mise malheureusement pour l'heure des questions.

## **Conclusion**

Nous demandons donc au Service parlementaire de nous fournir la liste et le développement des questions dans les deux langues officielles de la République et canton du Valais.